

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APÉL SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le 19 septembre à 10 h 00, s'est tenu l'assemblée générale de l'A.P.E.L. (Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Libre) à l'école Saint Vincent de Paul.

Étaient présentes lors de l'Assemblée Générale :

- 69 familles (dont 20 représentées), remerciées pour leur présence,
- Madame Masson-Lenoir, Directrice de l'école Saint Vincent de Paul, en qualité d'invitée
- Madame Sophie Lecuyer, membre de l'OGEC, en qualité d'invitée.

Madame Nicole Fleuriet préside la séance en qualité de Présidente du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L.

Madame Fleuriet se présente et souhaite la bienvenue à l'ensemble des familles. Elle présente aussi l'équipe du Conseil d'Administration 2014-2015 et les félicite pour leur travail de l'année passée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'A.P.E.L. et fonctionnement, Madame Nicole Fleuriet
- Présentation de l'OGEC, Madame Lecuyer
- Rapport moral 2014-2015, Madame Nicole Fleuriet
- Rapport financier 2014-2015, Madame Audrey Rambaud
- Actions prévisionnelles 2015-2016, Madame Laurence Maréchal
- Elections du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L.
- Questions diverses

## **1 Présentation de l'APEL**

La Présidente présente le rôle de l'APEL. Le rôle de l'A.P.E.L. est de veiller au bien-être des enfants en soutenant la direction et l'équipe enseignante dans leurs projets pédagogiques. L'A.P.E.L soutient les parents dans leurs échanges au sein de l'établissement et les enfants dans leur vie d'écolier.

L'A.P.E.L. représente les parents d'élèves lors des réunions formelles au sein de l'école tels que les conseils d'établissement et les éventuels conseils de discipline, et lors des réunions avec l'organisme de gestion, l'OGEC.

L'A.P.E.L est représentée au sein des classes par les parents correspondants : deux réunions seront organisées en Octobre et Mai/Juin pour expliquer en détail leur rôle et les attentes de l'A.P.E.L., des enseignantes et de la direction.

## **2 Intervention de Mme Lecuyer, membre de l'OGEC St Vincent de Paul**

Madame Lecuyer membre de l'OGEC St Vincent de Paul, prend la parole pour présenter le rôle de l'OGEC. (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Elle commence par présenter les missions que l'OGEC conduit conjointement avec le chef d'établissement et la direction diocésaine.

Ses missions :

- Gestion économique et financière de l'école : les activités de gestion comptable et de gestion budgétaire ;
- Gestion sociale : gestion de l'établissement et des personnels non enseignants ;
- Gestion immobilière : constructions, gros travaux et l'entretien courant.

Elle présente ensuite l'organisation de l'OCEG. L'OGEC fonctionne avec un Conseil d'Administration qui se réunit plusieurs fois par an et qui se compose de 12 membres dont 3 de droit. Les membres de droit sont : l'A.P.E.L., UROGEC et la direction diocésaine. Le chef d'établissement participe aux conseils d'administration de l'OGEC.

Le Conseil d'administration a pour vocation de :

- Maintenir et développer l'école,
- S'assurer de la bonne ambiance qui doit régner au sein de l'école,

- Du respect de l'éthique

Une Assemblée Générale se réunit une fois par an pour approuver les comptes.

Au sein du Conseil d'Administration de l'O.G.E.C, un bureau est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Le président de l'O.G.E.C, Monsieur Cisterne, est très présent au sein de l'école et fonctionne en parfaite adéquation avec la Direction de l'École et le Secrétariat. L'OGEC se félicite de ces très bonnes relations.

Les ressources financières de l'OGEC sont de 2 types :

- Contribution des familles
- Subvention de la commune qui doit verser aux écoles privées l'équivalent de ce que lui coûte un élève du public.

Ces ressources servent notamment à financer l'immobilier, la restauration, la pastorale, l'utilisation des ressources publiques.

Depuis la réévaluation de la subvention communale, les ressources financières de l'O.G.E.C se sont nettement améliorées et les comptes sont équilibrés.

L'O.G.E.C. participe à des réalisations communes avec l'A.P.E.L. afin de limiter au maximum les frais pour les familles.

L'O.G.E.C a récemment financé de gros travaux de rénovation tels que :

- Le remplacement de la chaudière
- La réfection des peintures,
- La rénovation et le remplacement des sanitaires

Des grosses dépenses sont à prévoir concernant l'aménagement des locaux pour l'accès aux handicapés dans les années à venir.

### **3 Fonctionnement de l'APEL**

L'A.P.E.L. est gérée par un Conseil d'administration (CA) élu pour 3 ans. Le Conseil d'Administration est composé de 3 à 15 membres.

Le conseil d'administration est constitué d'un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier, d'un vice-trésorier, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire.

Pour l'année 2014-2015, le Conseil d'Administration était composé de 15 membres :

- Emmanuelle Badrinath
- Etienne Bouet
- Sandrine Daboudet
- Audrey Rambaud (Trésorière)
- Nicole Fleuriet (Présidente)
- Emilie Groult
- Estelle Héliot
- Marie-Adeline Hervouët
- Cécile Kurth
- Myriam Leclair
- Laurence Maréchal (Vice-Présidente)
- Constance Portalier
- Yannick Solecki (Vice-Trésorier)
- Andréane Tielens (Secrétaire)
- Valérie Veysseix (Vice-Secrétaire)

Les membres du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L. sont tous bénévoles. Ils se réunissent une fois par période (entre les vacances scolaires). Ils s'engagent à participer aux manifestations de l'A.P.E.L. et à soutenir les projets de l'A.P.E.L.

L'A.P.E.L. St Vincent de Paul fait partie de l'A.P.E.L. 92, dont le Responsable Réseau pour St-François-d'Assise est Monsieur Edouard Kalondji. L'A.P.E.L. 92 apporte son soutien pour les subventions de projets, la gestion de l'association et la formation du Bureau. De plus, l'A.P.E.L. Nationale intervient au niveau national auprès du Ministère de l'Éducation pour garantir les valeurs et les droits des parents des élèves de l'enseignement catholique.

#### **4 Cotisations et frais de scolarité**

L'OGEC, Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques, a proposé une augmentation des frais de scolarité de 879 € à 888€ (1,02% pour 2015-2016). Il en est de même pour la cantine 6,65€ à 6,70€ (soit 0,75%) et la garderie de 5,05 à 5,10€ (soit 0,99% pour 2015-2016).

La Présidente rappelle que depuis deux ans une réduction est mise en place pour les écoles membres du réseau Saint François d'Assise. Pour mémoire, les écoles membres du Réseau sont: St Vincent de Paul (Fontenay), St Gabriel (Bagneux),

Sophie Barat (Chatenay Malabry), Ste Marie (Antony), Jeanne d'Arc (Sceaux), Notre Dame (Bourg la Reine), St François d'Assise (Fontenay)

Une réduction de 10% est accordée pour les familles nombreuses qui ont trois enfants ou plus scolarisés dans une ou plusieurs écoles du réseau. La Présidente rappelle que pour l'obtenir; il faut impérativement respecter la procédure décrite ci-dessous pour chacun des établissements fréquentés, à savoir : envoyer une demande écrite par courrier à chaque chef d'établissement avant le 30 septembre accompagnée des certificats de scolarité des autres enfants

La Présidente remercie La Directrice, Madame Masson-Lenoir, d'avoir œuvré pour la mise en place de cette réduction au sein du réseau.

#### ⇒ **Approbation du montant de la cotisation**

La cotisation de L'A.P.E.L s'élève actuellement à 17 euros. Cette cotisation est payable une fois par famille ; chaque famille choisit de payer sa cotisation à l'A.P.E.L. St Vincent de Paul.

Seuls 3,50€ sont reversés à St Vincent de Paul, le reste remontant à l'A.P.E.L. national et A.P.E.L 92.

L'approbation des Cotisations est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 1 abstention
- ✓ 68 voix POUR

Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité moins une voix.

## **5 Rapport Moral de l'Association**

La Présidente Nicole Fleuriet présente le Rapport Moral de l'Association.

### **5.1 Participation aux projets pédagogiques**

Sur l'année 2014-2015, l'A.P.E.L. a participé au côté de la Direction et des enseignants à la mise en place ou au maintien de six grands projets pédagogiques.

- ✓ Le projet théâtre en coopération avec l'OGEC et A.P.E.L. 92 qui fait intervenir le Théâtre de la Clarté auprès des enfants de toutes les classes de l'école, de la Petite Section au CM2. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'A.P.E.L a ainsi subventionné ce projet à hauteur de 15€ par enfant, aux côtés de l'OG.E.C qui

a versé 20€ par enfant et aux côtés de l'A.P.E.L.92 qui a octroyé une subvention totale de 900€.

- ✓ L'achat de tableaux numériques a été subventionné à hauteur de 1300€.
- ✓ Le voyage de fin d'année des CM2 qui constitue une étape important dans le cursus des enfants a été subventionné à hauteur de 18 € par enfant.
- ✓ L'abonnement à la Ludothèque pour les classes de maternelle, qui comporte l'accueil des enfants et l'emprunt de jeux pour la classe et pour la kermesse a été financé en totalité par l'A.P.E.L. à hauteur de 341€.
- ✓ L'A.P.E.L. s'investit dans la gestion de la bibliothèque de l'école et dans l'accueil des élèves sur le temps scolaire par des parents bénévoles. L'A.P.E.L. prend en charge également l'achat et la couverture des livres.
- ✓ Une équipe d'éveil à la foi intervient en maternelle, CP et CE1 avec l'évangile gestué dans la période de l'avent et du Carême.

## 5.2 Services aux parents et enfants

L'A.P.E.L. s'investit également dans le développement de services pour les parents :

- ✓ Gestion du site web [www.ecolesaintvincentdepaul.com](http://www.ecolesaintvincentdepaul.com), qui apporte des informations sur la vie de l'école, les circulaires, et informations utiles tels que les menus de cantine
- ✓ La rédaction d'un bulletin d'information, la Demi-Lune, qui paraît une fois par période environ
- ✓ La mise en place d'un service de commandes et de livraison de fournitures scolaires à domicile. Le fournisseur est Scoléo et 48 colis ont été commandés en 2014-2015
- ✓ Accueil des parents par un petit déjeuner à la rentrée
- ✓ Commande et livraison de blouses

L'A.P.E.L. s'efforce de développer des initiatives pour animer la vie des écoliers :

- ✓ Mise en place d'un concours de lecture dans le cadre la semaine des A.P.E.L. *Lire, quel plaisir* avec des livres à gagner
- ✓ Semaine du goût en maternelle, sur le thème un jour-une couleur

De plus, l'A.P.E.L. intervient pour des réparations ou travaux ponctuels au sein de l'école avec la commission Bricolage: réparation de porte-manteaux, coupe d'un arbre, marelles dans la cour, etc.

### 5.3 Commissions et opérations 2014-2015

Différentes opérations de vente ponctuelles sont mise en place pour récolter des fonds qui serviront à financer les projets et subventions de l'A.P.E.L. :

- Blouses (2€ par blouse)
- Bulbes d'automne (25% reversés)
- Chocolats de Noël (25% reversés)
- Livres d'occasion (100%)
- Livres neufs au Marché de Noël (*Festival du livre* – 20% en livres)
- Chocolats de Pâques (25% reversés)
- Tombola

De plus l'A.P.E.L. propose différentes festivités tout au long de l'année:

- ✓ Soirée Vins et Fromages
- ✓ Marché de Noël
- ✓ Soirée déguisée, annulée cette année pour cause de Vigipirate
- ✓ Kermesse

### 5.4 Questions et vote

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Moral est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 69 voix POUR

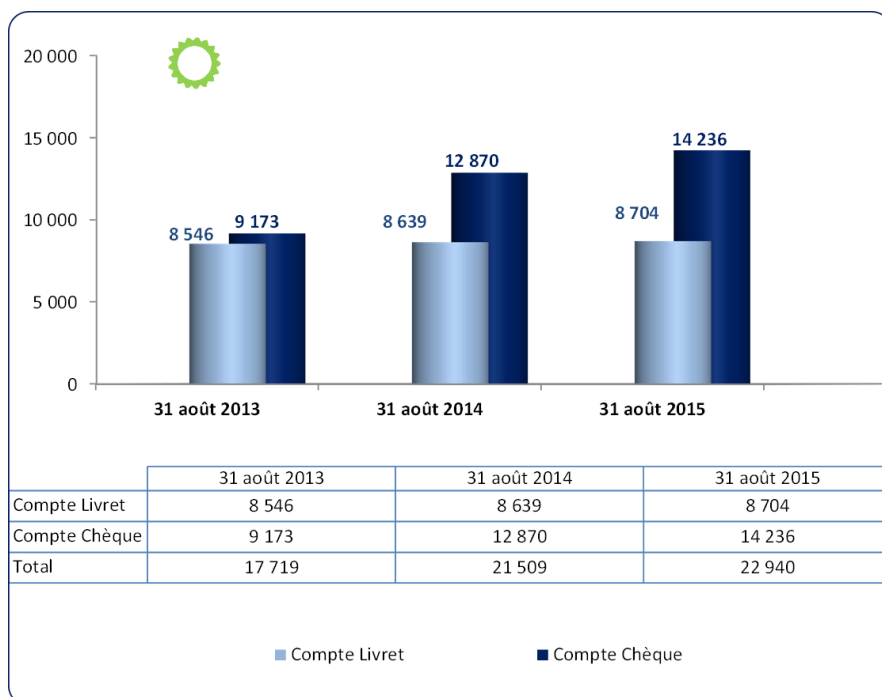
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## 6 Rapport financier

Audrey Rambaud, trésorière, présente le rapport financier. Le compte rémunéré est stable : il n'est pas alimenté régulièrement et ne rapporte que 0,5%.

### 6.1 Etats des comptes

Pour l'année 2014-2015, ont été provisionnées la subvention théâtre et la sortie des classes de CM1.



## 6.2 Présentation des résultats nets (dépenses déduites des recettes)

Bilan des ressources	Résultat 31 août 2015	Résultat 31 août 2014	Résultat 31 août 2013
<b>Kermesse</b>	5 449*	6 448*	6 106
<b>Marché de Noël</b>	608	1 001	517
<b>Cotisations</b>	548	608	387
<b>Chocolats Noël</b>	396		
<b>Bulbes</b>	210	330	200
<b>Chocolats Pâques</b>	50	249	313
<b>Total</b>	<b>7 261</b>	<b>8 636</b>	<b>7 523</b>

\*Les résultats de la kermesse devraient en réalité être plus élevés en raison d'un décalage de paiement des factures. Le bilan de la kermesse (hors date de paiement des factures) serait de 5676€ pour 2014-2015 en comparaison de 6221€ en 2013-2014.

La kermesse, incluant la tombola, est de loin le plus gros poste des recettes et des résultats.

L'A.P.E.L. subventionne différents projets au sein de l'école :

- **3 200 €** de subvention Théâtre
- **1 300 €** pour les Tableaux Numériques



- **540 €** pour le voyage des CM2
- **420 €** pour les sorties Paris des CM1
- **350 €** pour la caisse de solidarité

Les budgets alloués n'ont pas été dépassés sur l'année 2014-2015. Le Conseil d'Administration s'efforce de limiter les dépenses dans l'organisation des diverses manifestations.

Commissions	Alloué	Dépensé
Kermesse	3 500	3 273
Marché de Noël	540	395
Caisse de solidarité	350	350
Bricolage	200	
Mardi Gras	100	
Vins et fromages	100	65
Garderie	100	
Site Web	100	48
Bibliothèque	50	
<b>TOTAL</b>	<b>5 040</b>	<b>4 130</b>

### 6.3 Questions et vote

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Financier est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 69 voix POUR

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## 7 Budgets et projets A.P.E.L pour 2015-2016

Laurence Maréchal, Vice-Présidente, présente les projets à venir pour 2015-2016 et les futurs budgets.

### 7.1 Projets pédagogiques

Il est proposé de reconduire les projets pédagogiques suivants

**Projet théâtre** : Subvention de 15 euros par enfant, demande de subvention auprès de l'APEL92

**Interventions sur le temps scolaire:**

- Bibliothèque

- Semaine du goût pour les maternelles (12-18 octobre 2015)
- Intervention de l'équipe d'éveil à la foi en maternelle, CP et CE1 avec l'évangile gestué dans la période de l'aveug
- Semaine des A.P.E.L. et/ou concours sur le thème de la lecture pour les primaires

Il est proposé de reconduire les opérations et commissions de l'année 2014-2015, selon le planning joint en annexe.

L'A.P.E.L. rappelle que les services offerts et les festivités ne peuvent fonctionner qu'avec l'aide des parents, et demande aux parents de s'inscrire afin d'être contactés pour participer aux différentes opérations et commissions : Noël, bulbes et chocolats, kermesse, bricolage, et bibliothèque.

L'A.P.E.L a notamment besoin de dons de livres pour la bibliothèque, de blouses d'occasion et de lots pour la kermesse.

## 7.2 Proposition de budget

La proposition du budget 2015-2016 est la suivante :

- Théâtre: 15 euros par enfant
- Voyage des CM2: 10 euros par enfant, à rediscuter en CA
- Commission solidarité: 350 euros
- Vins et Fromages: 100 euros
- Carnaval: 100 euros
- Marché de Noël : 60 € par classe (540 €)
- Bricolage (petits travaux d'entretien): 200 €
- Bibliothèque : 100 €
- Kermesse : 3500 €
- Ludothèque: 355 €
- Site web: 80 €
- Renouvellement jouets de garderie: 150 €

Des projets par classe sont actuellement en attente d'une demande officielle et d'une budgétisation. Le financement de projets additionnels se fait sur demande écrite de la part de la direction ou des enseignantes, et est examiné au cas par cas en Conseil d'Administration.

## 7.3 Questions et vote

**Q1 : Est-il légal d'avoir des résultats aussi élevés ? Ne doit-on pas réinvestir la totalité d'une année sur l'autre ?**

**R1 :** Oui c'est légal. Il n'est pas du tout obligatoire de réinvestir, on peut mettre en réserve pour investissement futur. De plus, dans les années passées, il avait été décidé de garder 3 ans d'exercice en réserve pour faire face à une éventuelle catastrophe au niveau kermesse. L'expérience ayant prouvé que les résultats de la kermesse étaient relativement stables malgré la météo et rien ne nous y obligeant légalement, il a été décidé de garder 18 mois d'exercice en réserve.

**Q2 : Ne peut-on augmenter le budget de la commission solidarité ?**

**R2 :** On peut augmenter le budget selon les demandes. Dans les faits, c'est la première année que des demandes d'aides ont été déposées. Habituellement, le budget n'est pas dépensé dans sa totalité.

**Q3 : Peut y avoir des dépenses autres que celles figurant sur le tableau ?**

**R3 :** Oui il est possible de financer des sorties à la demande des enseignantes par exemple. Dans ce cas, il faut qu'elles nous en fassent la demande et nous présentent le projet. Nous évaluons alors la possibilité de subventionner la sortie et le montant de la subvention.

L'A.P.E.L. s'efforce de rester équitable et de privilégier les projets qui concernent tous les enfants et de ne pas privilégier une année scolaire par rapport à une autre.

Néanmoins, les demandes de subvention pour les sorties qui ne concernent qu'une classe sont également évaluées. Les décisions de subvention sont prises dans un souci d'équité et de pérennité.

**Autres demandes :**

- Il est demandé au Conseil d'Administration de considérer d'accorder un budget spécifique à l'organisation du Marché de Noël pour l'achat de décorations.
- Il est demandé de considérer d'inclure un budget spécifique pour les différentes sorties de classes en plus des CM2

Aucune autre question n'étant posée, le budget et les actions prévues sont mis au vote:

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 1 abstention
- ✓ 68 voix POUR

Le budget et les actions prévues pour 2015-2016 est approuvé à l'unanimité moins une voix.

## **8 Conseil d'administration**

Le conseil d'Administration se renouvelle à raison d'un tiers tous les ans. Cette année, 4 administrateurs sont sortants.

Le conseil d'Administration se renouvelle à raison d'un tiers tous les ans. Il est rappelé que les parents dont les enfants quittent l'école sont exclus de fait de l'A.P.E.L de l'école.

Les membres sont élus pour 3 ans, mais peuvent démissionner en cours de mandat s'ils le souhaitent.

- Emmanuelle Badrinath
- Etienne Bouet
- Sandrine Daboudet
- Audrey Rambaud
- Nicole Fleuriet
- Emilie Groult
- Estelle Héliot
- Marie-Adeline Hervouët
- Myriam Leclair
- Laurence Maréchal
- Constance Portalier
- Andréane Tielens

Quatre membres sont sortants : Yannick Solecki, Cécile Kurth sont sortants car n'ont plus d'enfants dans l'école. Valérie Veysseix a souhaité quitté le conseil d'administration pour raisons personnelles. Andréane Tielens est sortante et se représente.

Quatre candidats se sont déclarés :

- Andréane Tielens (sortante),
- Bruno Almudever,
- Yves Aubry, et
- Valérie Claude.

Les 15 personnes du Conseil d'Administration sont élues :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 69 voix POUR

## **9 Clôture**

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, et l'assemblée n'ayant plus de question, la Présidente remercie les invités, l'ensemble de l'assistance et les parents contribuant à l'amélioration de la vie à l'école.

La séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente, Nicole Fleuriet, et la secrétaire de séance, Laurence Maréchal.

La Présidente

La Secrétaire de séance

## 10 Annexe

### Planning des opérations pour 2015-2016

Mois	Date	Action	Aide demandée
<b>Septembre</b>	22	Distribution des catalogues de bulbes	---
	24 et 25 (selon météo)	Vente de livres d'occasion 16h30-17h	15h45-17h15
	25	Date limite pour les commandes de bulbes	---
<b>Octobre</b>	12-16 oct.	Réception des bulbes et tri	2h en journée selon date de réception
	12-18 oct.	Semaine du goût (PS, MS, GS)	1h chaque matin
		Catalogues de chocolats de Noël	Coller étiquettes (à la maison)
<b>Novembre</b>	16 (à confirmer)	1ere réunion Commission kermesse	13h30-16h30
<b>Décembre</b>	1 <sup>er</sup>	Avent: Evangile gestué	---
		Décoration école	Voir avec commission
	12/12	Marché de Noël	Tenue de stands
	14-17/12	Tri chocolats	2h en journée selon date de réception
<b>Janvier</b>	29/1	Soirée déguisée	2 parents à partir de 17h30 + mails
<b>Mars</b>	14-18	Semaine des A.P.E.L.	?
		Evangile gestué Carême (PS-CE2)	---
<b>Avril</b>	10-15	Distribution tickets de tombola	Commission kermesse
<b>Mai</b>	À définir	Vente de livres d'occasion 16h30-17h	15h45-17h15
	Dernière semaine	Réunion pour finaliser la kermesse	Ouverte à tous, 19h30 – 21h

<b>Juin</b>	6, 13	Préparation Kermesse	13h30-16h30
	14-17	Inventaire bibliothèque	8h30-11h30
	20	Préparation Kermesse	13h30-16h30
	23	Pré-Installation	8h30-16h30
	24	Installation	8h30-19h+
	25	Installation, Stands, Rangement	7h-19h
	26	Rangement, nettoyage	9-12h
<b>Septembre</b>	À définir	Soirée Vins et fromage	18h+courses